

L'ESG en 2025 : entre backlash et résilience

André Godoi



**Institut
Michael D. Penner
sur les enjeux ESG**

Polytechnique Montréal
Université de Montréal

Rétrospective
de l'année 2025



Biographie de l'auteur

André Godoj est doctorant à HEC Montréal et mène des recherches sur l'intégration des facteurs ESG dans la gestion professionnelle des investissements. Plus largement, il s'intéresse à la durabilité et aux relations entre les entreprises et la société. Avant d'entreprendre son doctorat, il a travaillé au sein de l'équipe de gestion de la performance de Petrobras, une société énergétique brésilienne, où il aidait la haute direction à surveiller les affaires et à se préparer à discuter avec les investisseurs.

20 janvier 2025

Retrait des États-Unis de l'Accord de Paris

1 avril 2025

Élimination de la tarification fédérale du carbone pour les consommateurs au Canada

Septembre 2025

3 700 G\$ dans les fonds durables (Morningstar Sustainalytics)

10 décembre 2025

Normes préliminaires de la GRI sur la divulgation des droits humains des travailleurs

Si vous êtes impliqué dans l'ESG et le développement durable, il y a fort à parier que vous avez commencé l'année 2025 en vous inquiétant de ce qu'il adviendrait de la nouvelle administration de Donald Trump à Washington. Sans surprise, l'une de ses premières mesures en tant que président a été de retirer une nouvelle fois les États-Unis de l'accord de Paris, parmi d'autres mesures visant à stimuler la production de pétrole et de gaz. Les changements politiques de 2024 ont également touché l'autre côté de l'Atlantique, et la nouvelle composition du Parlement européen a ouvert la voie à une révision des principales réglementations du Pacte vert européen en 2025. La discussion sur la refonte de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), de la Corporate Sustainability Due Diligence Directive (CSDDD) et de la taxonomie européenne pour les activités durables, un effort présenté comme visant à « rationaliser, et non à déréglementer », a été le deuxième sujet brûlant de l'année en matière d'ESG.



Action Climatique en arrière et en avant

Au Canada, l'année ESG a commencé par le retrait des banques de la Net Zero Banking Alliance (NZBA), à la suite de la décision prise par les six plus grandes banques américaines.

Au Canada, l'année ESG a commencé par le retrait des banques de la Net Zero Banking Alliance (NZBA), à la suite de la décision prise par les six plus grandes banques américaines. Lorsqu'elles ont quitté l'alliance, les banques canadiennes ont déclaré qu'elles maintiendraient leurs engagements en matière de climat et continueraient à développer leurs stratégies climatiques, et qu'elles étaient désormais en mesure d'évoluer en dehors de l'alliance. Malgré ces promesses, certains revers ont été observés au cours de l'année en matière d'engagement climatique et de divulgation, attribués aux modifications apportées en 2024 à la loi sur la concurrence qui ont renforcé les exigences en matière d'allégations environnementales et ouvert la voie à des actions judiciaires de la part des consommateurs et des investisseurs. Avec le départ successif non seulement des banques, mais aussi des gestionnaires d'actifs et des compagnies d'assurance de l'alliance Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ), l'organisation a remanié sa structure, abaissé le seuil d'adhésion et réorienté ses priorités vers la mobilisation de capitaux pour la transition énergétique.

Au fil de l'année, l'administration Trump a continué à faire marche arrière en matière d'action climatique. Parmi les principales mesures prises cette année, citons l'affaiblissement des incitations en faveur des énergies propres, agir pour la suppression de la pierre angulaire de la capacité du gouvernement fédéral américain à réglementer les gaz à effet de serre et maintien des règles de divulgation des informations climatiques dans l'incertitude. [...]

La Security Exchange Commission américaine a également donné son feu vert à la Texas Stock Exchange, une nouvelle plateforme de négociation aux normes d'inscription moins strictes que certains qualifient d'« anti-woke ». Probablement en raison de la toxicité du terme ESG aux États-Unis, le CFA Institute a changé le nom du « certificat ESG » en « certificat de finance durable », même si le programme reste le même. Au Canada, le climat politique national et la révision des relations avec son voisin du sud ont entraîné un recul des politiques environnementales au cours des premiers mois du mandat du premier ministre Mark Carney. Malgré les revers essuyés par l'action climatique promue par l'administration Trump, les progrès observés dans d'autres pays et régions semblent isoler les États-Unis dans leur déni climatique. Quelques jours seulement après que Trump ait déclaré devant l'Assemblée générale des Nations unies que, selon lui, « le changement climatique est la plus grande escroquerie jamais perpétrée à l'encontre du monde », la Chine a annoncé son objectif de réduire ses émissions de GES de 7 à 10 % par rapport aux niveaux maximaux d'ici 2035, et les ministres de l'environnement de l'Union européenne ont convenu de réduire les émissions de GES de 90 % d'ici 2040, par rapport aux niveaux de 1990, une obligation juridiquement contraignante qui devrait être bientôt ratifiée par le Parlement européen. Le pays est le plus grand émetteur mondial de gaz à effet de serre et devrait enregistrer sa première année de réduction des émissions de GES d'ici la fin 2025.

Lors de la COP 30 au Brésil, malgré l'absence d'accord sur une feuille de route pour la transition vers l'abandon des combustibles fossiles, certain progrès ont été observés en matière de financement de l'adaptation des pays en développement et de la préservation des forêts.



Résilience et maturité de l'ESG

Ces avancées en matière d'action climatique et de préservation de la nature sont annoncées alors que nous continuons à dévoiler l'état de déclin de la nature. Non seulement nous avons enregistré des températures record en 2024, mais c'est aussi la première année où nous avons dépassé la barre des 1,5 °C au-dessus de la moyenne de 1850-1900. En 2025, nous avons dépassé la 7e limite planétaire, à savoir l'acidification des océans au-delà de la limite de sécurité, ce qui indique un nouveau déclin de la santé de la Terre et de sa capacité à soutenir la vie. Dans ce contexte, de nouveaux rapports sur l'impact du changement climatique sur l'économie ont été publiés. Citons par exemple celui publié par le Forum économique mondial, celui publié par l'Agence européenne pour l'environnement et la troisième publication annuelle des risques liés au climat par la Banque du Canada. [...]

Ces rapports détaillent comment la fréquence et l'intensité croissantes des phénomènes météorologiques extrêmes, ainsi que les changements à long terme des régimes climatiques, ont un impact sur la santé humaine, l'agriculture et les infrastructures, entraînant des coûts supplémentaires et de l'inflation, ainsi qu'une baisse de la productivité et du PIB. Ils affirment également qu'il est très rentable d'investir dans l'adaptation et la réduction des émissions. Sur le plan du genre, [le rapport Gender Snapshot de l'ONU Femmes explique en détail comment le changement climatique affecte davantage les femmes que les hommes.](#)

Face aux effets croissants du changement climatique, les investisseurs et les entreprises réaffirment leur intérêt pour les questions ESG. L'enquête [« Sustainable Signals » 2025 de Morgan Stanley révèle que 4 investisseurs institutionnels sur 5 dans le monde prévoient d'augmenter la part des actifs durables dans leur portefeuille.](#) Les principales raisons invoquées sont la solide performance financière des investissements durables et leur maturité en tant que stratégie d'investissement. Malgré des sorties importantes au troisième trimestre 2025, [Morningstar Sustainalytics indique qu'un montant record de 3 700 milliards de dollars a été alloué à des fonds durables dans le monde à la fin du mois de septembre de cette année.](#) Au Canada, une étude réalisée par le cabinet de conseil [Millani, basé à Montréal, indique que \[...\]](#)

[« les stratégies de transition climatique, les objectifs scientifiques, l'inclusion économique des populations autochtones et la responsabilité au niveau des conseils d'administration continuent de définir les priorités en matière d'investissement responsable ».](#) Du côté des entreprises, une étude d'Accenture indique que [« 90 % des 4 000 plus grandes entreprises mondiales \(G4000\) relient leurs efforts de décarbonisation à la valeur commerciale »](#), tandis que [Millani a constaté qu'un pourcentage record de 76 % des entreprises composant l'indice composite canadien S&P/TSX ont publié un rapport sur la durabilité en 2024.](#)

En matière de normes, l'ESG continue également de mûrir. L'International Sustainability Standards Board (ISSB) a [assoupli les exigences en matière de reporting climatique pour les entreprises financières en réponse aux difficultés identifiées dans leur mise en œuvre, et a pris le relais du Taskforce on Nature-related Financial Disclosures \(TNFD\) concernant l'élaboration d'exigences en matière de divulgation des risques et opportunités liés à la nature.](#) L'ISO a publié sa norme sur la [biodiversité, qui fournit un cadre permettant aux organisations de mesurer, gérer et rendre compte de leur relation avec la nature.](#) La Global Reporting Initiative (GRI) a publié [nouvelles normes préliminaires pour la divulgation des informations relatives aux droits humains des travailleurs,](#) et le Taskforce on Inequality and Social-related Financial Disclosures (TISFD) [...]

a publié son document de travail sur les fondements conceptuels, actuellement en discussion avec les parties prenantes. Une fois finalisé, ce travail fournira un cadre conceptuel pour l'élaboration de divulgations d'informations relatives aux inégalités et aux impacts sociaux. Le Conseil canadien des normes de durabilité (CSSB) a publié en décembre 2024 des normes alignées sur celles de l'ISSB pour la divulgation d'informations liées à la durabilité, qui restent volontaires, les autorités canadiennes en valeurs mobilières ayant suspendu les travaux visant à les rendre obligatoires en raison des développements aux États-Unis et en Europe. Malgré la suspension des travaux dans ce domaine, des progrès ont été annoncés dans l'élaboration de la taxonomie de l'investissement durable.



Donc, que pouvons-nous espérer pour l'avenir proche ?

Alors que l'année tire à sa fin, la révision du Pacte vert pour l'Europe s'achève également. Espérons qu'elle servira de simplification qui permettra finalement à la durabilité de s'imposer davantage dans les cycles des entreprises. Au Canada, bien que de nombreuses controverses subsistent, nous pourrions également arriver au terme du recul des politiques climatiques avec le maintien de la tarification industrielle du carbone [...]

et les promesses de respecter les engagements pris dans le cadre des accords de Paris et de Montréal-Kunming. La loi sur le greenwashing a également été assouplie et devrait réduire l'incertitude pour les entreprises. Alors que nous jetons un regard rétrospectif sur l'année 2025 et que nous approchons de 2026, nous pouvons nous demander : le vent de backlash contre l'ESG continuera-t-il de souffler ? Nous ne devons pas sous-estimer le pouvoir de la Maison Blanche et des forces associées pour le maintenir, mais nous avons également de bonnes raisons de croire en la résilience de l'ESG. Dans un contexte d'accentuation du changement climatique, l'année 2025 a vu apparaître de nombreux signes : rationalisation des réglementations, évolution des normes et réaffirmation de l'intérêt des investisseurs et des entreprises pour la durabilité. À l'approche de 2026, cette résilience face à nos problèmes environnementaux et sociaux persistants indique que l'ESG et la finance durable ont encore beaucoup à offrir. Pour les membres du Penner Institute et les communautés engagées dans la finance durable à Montréal et ailleurs, je dirais que nous avons beaucoup de travail devant nous.

Je remercie chaleureusement Julien Beaulieu (Imperial College London, Université de Sherbrooke), Aurélie Deveaux (Finance Montréal), Marcelin Joannis (Université de Montréal, École Polytechnique de Montréal, Institut Michael D. Penner sur les Enjeux ESG), et Yuan Zheng Li (Institut Michael D. Penner sur les Enjeux ESG) pour leur révision de ce texte et leurs suggestions d'améliorations.